

La vaccination, la meilleure protection

Vaccin contre la diphtérie et le tétanos

Bientôt, lors d'une séance de vaccination à l'école, tu auras l'occasion de recevoir gratuitement le vaccin contre la diphtérie et le tétanos. Ce vaccin est recommandé aux jeunes de 14 à 16 ans. La diphtérie et le tétanos sont causés par des bactéries et sont des maladies graves. Voilà pourquoi il est important que tu te fasses vacciner, même si tu as déjà reçu ce vaccin quand tu étais plus jeune.

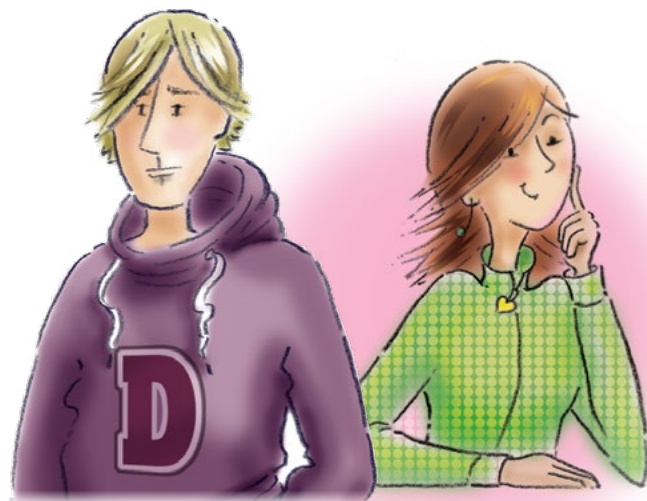
Vaccin contre les infections à méningocoque de sérogroupe C

Lors de cette même séance, tu auras aussi l'occasion de recevoir gratuitement le vaccin contre les infections à méningocoque de sérogroupe C. Le méningocoque de sérogroupe C est une bactérie qui peut causer des infections graves comme la méningite. L'adolescence est une période à risque pour la méningite. Il est donc important que tu te fasses vacciner, même si tu as déjà reçu ce vaccin quand tu étais plus jeune.

Vaccin contre les VPH

Les VPH sont des virus qui causent les condylomes (verrues génitales ou anales), le cancer du col de l'utérus et d'autres sortes de cancers (du vagin, de la vulve, du pénis, de l'anus et de la gorge). Le vaccin contre les VPH ne protège pas contre les autres infections transmissibles sexuellement. **Le port du condom demeure donc important, même si toi ou ton partenaire avez reçu le vaccin contre les VPH.**

La vaccination contre les VPH est offerte gratuitement à tous les jeunes en 3^e secondaire.



Si tu désires plus d'information sur le vaccin et les VPH, tu peux visiter :

Québec.ca/vaccination

verso →

Ta vaccination est-elle à jour ?

Lors de la séance de vaccination, l'infirmière consultera ton dossier ainsi que ton carnet de vaccination. Elle vérifiera si ta vaccination est à jour pour l'ensemble de ces maladies : la diphtérie, la coqueluche, le tétanos, la poliomyélite, la rougeole, la rubéole, les oreillons, les infections à méningocoque de séro groupe C, la varicelle, l'hépatite A, l'hépatite B et les infections à VPH. S'il te manque des vaccins, elle pourra te les donner. Tous les vaccins sont importants parce que les maladies contre lesquelles ils protègent existent toujours et peuvent encore s'attraper.

Dans le cas de la varicelle, si tu as reçu le vaccin avant l'âge de 13 ans ou que tu as eu la maladie après l'âge de 1 an, tu n'as pas besoin de te faire vacciner.

Si tu ne t'en souviens pas, demande à tes parents si tu as eu la varicelle et, si oui, à quel âge.



Apporte ton carnet de vaccination à l'école la journée de la séance de vaccination ou lorsque l'infirmière te le demandera. Tu pourras être vacciné même sans avoir fourni ton carnet. L'infirmière te proposera les vaccins qui te sont recommandés.



**« La vaccination à l'école,
une façon simple de te protéger contre plusieurs maladies graves. »**

Québec.ca/vaccination

